

### 3) Connexion au portail *Démarches Simplifiées*.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

**La partie gauche**  
rappelle le nom de la médaille  
et résume les conditions d'attribution

**La partie droite**  
permet la connexion

The screenshot shows the website interface for 'démarches-simplifiées.fr'. On the left, there is a header with the French flag and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below this, the text reads 'Médaille d'honneur Régionale, Départementale ou Communale - Collectivités' and a short description of the award. On the right, the main content area is titled 'Commencer la démarche' and contains three options: (1) 'Créer un compte démarches-simplifiées.fr', (2) 'J'ai déjà un compte', and (3) 'S'identifier avec FranceConnect' with a sub-link 'Qu'est-ce que FranceConnect?'. The page also features a 'Connexion' button and a 'Aide' dropdown menu in the top right corner.

**POUR LA PREMIERE CONNEXION,**  
Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

#### 4) Vérification de votre adresse courriel

Pour une création de compte ou une vérification de compte, **Démarches-simplifiées** vous adressera directement un mail avec un lien d'activation.  
**N'oubliez d'aller voir dans vos spams.**



Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse @

**Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.**

Si vous n'avez pas reçu notre message, nous pouvons vous le renvoyer.

Email

Renvoyer un email de confirmation

## 5 ) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

**À gauche,**  
de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

*Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran*

**Identifier votre établissement**

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Valider

**À droite,**  
De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

## 6 ) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr    Dossiers    Numéro de dossier

### Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.  
Ces informations seront jointes à votre dossier.

**MINISTERE DE L'INTERIEUR**

- Siret :
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR15110014016
- Adresse : MINISTERE DE L'INTERIEUR 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

**EXEMPLE**

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Pour changer de numéro de Siret

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.